

A travers les sociétés féminines

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **19 (1931)**

Heft 365

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260403>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

s'annoncent toutes dotées de cors et de durillons, mais parce que, bien davantage qu'autrefois, on soigne ses pieds comme on soigne ses dents, ses cheveux; que la pédicure-manucure devient un auxiliaire aussi important des hôtels dans les villes d'eaux et les villégiatures que le coiffeur ou le photographe. Métier accessible à bien des femmes de peu de santé, empêchées par là de devenir infirmières, parce qu'il n'exige pas de grandes forces physiques, permet de travailler assise, et qu'une très bonne vue est peut-être la seule condition absolument indispensable. Métier intéressant enfin comme tous ceux qui tendent à atténuer la souffrance, ou à la supprimer en en cherchant la cause; qui exige des qualités manuelles en même temps que des connaissances théoriques; et qui permet aux esprits curieux de science de faire des recherches et des études dans un domaine encore, somme toute, peu exploré.

Tout ceci dit, on comprendra tout l'intérêt que présente l'Ecole, dont M^{mes} Goly et Kissilevska nous annoncent l'ouverture pour le 1^{er} novembre. Le programme que nous avons sous les yeux comprend des cours théoriques (anatomie, physiologie, pathologie) donnés par M^{me} Goly, et un enseignement pratique donné par M^{me} Kissilevska, qui, à côté de son doctorat en sciences, possède encore un diplôme de masseuse et de pédicure-manucure. Point de conditions d'admission spéciales. Un enseignement d'une durée de cinq mois, selon les exigences des programmes officiels, et deux sessions par année. Au bout de chaque session, un examen, donnant droit à un certificat qui permettra à leur possesseur de se présenter sans autre aux examens officiels. Le tout pour une somme totale de mille francs. Mille francs pour cinq mois d'études, et pour avoir en main ensuite un gagne-pain assuré, un bon métier, des débouchés d'avenir: n'est-ce pas là un capital bien placé?

Et connaissant comme nous les connaissons M^{mes} Goly et Kissilevska, leurs dons spéciaux d'enseignement, leur conscience professionnelle, nous souhaitons très chaudement le plus grand succès à leur initiative. Initiative médicale et scientifique, certes, professionnelle, nous sommes d'accord, mais aussi... féministe par l'aide qu'elle apporte ainsi à la grande cause du travail féminin.

M. F.

Echos de la Semaine Suisse

L'éclairage électrique des bicyclettes et des motocyclettes

Il est réjouissant de constater comment, en peu d'années, la fabrication des appareils d'éclairage électrique pour vélos et motos s'est développée en Suisse, à Genève et à Bienne notamment, et comment elle a su trouver des débouchés à l'étranger, où ses produits excellents sont très appréciés. La vente de ces appareils est aujourd'hui vingt fois plus importante qu'il y a cinq ans et cela seul démontre à quel point cette industrie, qui occupe plus de 300 ouvriers, a mérité la confiance des bicyclistes et des motocyclistes. Il n'est pas sans intérêt de relever qu'à Bienne de nombreux travailleurs que la crise horlogère avait réduits au chômage ont trouvé là un nouvel emploi leur permettant de gagner leur vie. D'autre part, cette industrie florissante assure indirectement le travail d'autres entreprises, en particulier celles des pièces métalliques, des machines, de l'outillage et du cartonnage.

Les fabricants suisses d'éclairages électriques pour vélos et motos fournissent annuellement plus de 200.000 appareils complets et jusqu'à présent la plus grande partie de cette production était livrée à l'étranger; le fait même que l'exportation vers l'Allemagne était loin d'être la moins importante est en lui-même une preuve de la supériorité technique de ces produits. L'Allemagne cependant vient d'entraver ce commerce en édictant des droits de douanes prohibitifs et d'autres Etats ont suivi ou vont suivre cet exemple, ce qui aura pour conséquence de créer à l'industrie suisse de nouvelles difficultés d'exportation; par contre notre propre importation dans ce domaine s'élève chaque année à plus d'un million de francs.

L'industrie suisse de meubles de jonc

Cette industrie relativement jeune a dû souvent changer d'objectif pendant ces dernières années. Elle travailla au début presque exclusivement pour l'industrie hôtelière; puis la crise qui frappa cette branche de notre économie nationale et l'impossibilité d'exporter obligea l'industrie des meubles de jonc à travailler beaucoup plus pour les besoins des particuliers. La création de modèles de conception simple, selon la mode d'aujourd'hui, a contribué à en faire baisser très notablement les prix.

Le ralentissement actuel de la vente a provoqué dans ce domaine une importation énorme, qui affecte gravement l'industrie suisse; dans certaines régions de l'étranger les meubles de jonc sont confectionnés à domicile moyennant des salaires tristement dérisoires. Il ne s'agit plus alors de métiers exercés normalement, mais

d'exploitation véritable qui oblige les familles entières, y compris les enfants, à travailler à cette fabrication; on peut d'ailleurs le constater dans la facture même des meubles produits de cette manière. Malheureusement la clientèle n'est en général pas très avertie des différences qui l'orienteraient à ce sujet et ne se rend pas compte le plus souvent de la qualité réelle de ce qu'elle achète; on ne saurait mieux lui conseiller, dans ces conditions que de réclamer toujours des meubles de jonc de fabrication suisse.



Le Fonds de prêts de la Saffa

Ainsi que nous l'avions annoncé, la Société Coopérative du Fonds de cautionnement «Saffa» s'est constituée le 18 octobre, à Berne, dans une séance à laquelle s'étaient fait représenter presque toutes les 29 Associations féminines suisses organisatrices de la Saffa. Les statuts de la nouvelle Société ont été adoptés, et un certain nombre de décisions de principe prises. Le fonctionnement de ce Fonds sera celui que nous avons exposé en publiant de larges extraits du rapport de la Commission d'étude, mais il faut se rendre compte que le travail d'organisation extrêmement minutieux qui est maintenant indispensable ne permettra en tous cas pas au Fonds de fonctionner avant le printemps prochain.

Un Comité a été élu, dont font partie M^{lle} Dora Schmidt, secrétaire à l'Office fédéral du Travail, comme présidente, et M^{mes} et M^{lles} Suzanne Brenner, chef comptable (Genève), Locher-Burki (maison d'importation) (Berne); Anna Martin (Berne), l'inoubliable organisatrice de la Saffa; Helene Nabholz (fabrique de tricotage) (Schönenwerd); J. Schwyzer, présidente de l'Association pour le Suffrage féminin (Lucerne); S. Glättli, présidente de la Société d'Utilité publique (Zürich); Züblin-Spiller, présidente de l'Association Volkswohl (Zürich); Zwicky-Recordon, pharmacienne (Lausanne); et Naegeli, fonctionnaire de banque (Winterthur); ainsi que M. Gafner, directeur de la Banque nationale (Berne). Ce Comité sera prochainement complété par la nomination d'un membre appartenant à l'industrie hôtelière.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Conférence des Présidentes de Sections.

Convoquée pour le 25 octobre à Berne, dans la jolie et caractéristique salle des Tisserands, cette Conférence annuelle a réuni bon nombre de présidentes ou de représentantes des Sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, pour lesquelles elle constitue une précieuse occasion de prendre contact, d'échanger idées et expériences, et de recevoir d'utiles suggestions pour le travail de l'hiver.

Vingt-et-une Sections s'étaient fait représenter, ainsi que cinq des groupes de l'Association vaudoise pour le Suffrage, et à cet auditoire s'étaient jointes pour la séance du matin, et par invitation spéciale, des représentantes d'autres Associations féminines, nationales ou cantonales, le sujet à l'ordre du jour étant d'un intérêt plus général que spécialement suffragiste: la loi fédérale sur l'assurance-veillesse et invalidité, qui va être soumise le 6 décembre prochain à la votation populaire. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de l'exposé très complet que fit de cette loi, M. le conseiller national Stähli (Berne), puisqu'il en a été déjà bien souvent question dans notre journal, et que nous y reviendrons encore dans un de nos prochains numéros avant la votation populaire; mais nous tenons toutefois à nous joindre au regret qui a été exprimé de plusieurs côtés, et par des partisans de la loi, ce qui lui donnait plus de poids, que cette séance n'eût pas été prévue sous la forme d'une conférence contradictoire, conforme à la tradition suffragiste, et qui eût permis, mieux que les questions posées au conférencier, de connaître le point de vue des adversaires de la loi.

L'après-midi en séance privée a été, et sous la présidence alerte de M^{me} Vischer-Alioth (Bâle), un ordre du jour copieux — trop copieux même — fut liquidé. On entendit d'abord M^{me} de Montet (Vevey), qui, avant d'être présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines, a dirigé pendant bien des années les destinées du groupe suffragiste de Vevey, et qui insista sur l'utilité de la collaboration des Sections suffragistes avec d'autres Associations féminines, idée qui fut appuyée sans réserve par quelques-unes

des assistantes, alors que d'autres, estimant que le programme suffragiste est suffisamment riche comme cela (et M^{lle} Grütter releva avec raison la nécessité absolue pour les Associations féministes de veiller notamment à ce que les femmes fassent partout usages des droits qui peuvent leur être déjà conférés par ci, par là, tels que celui d'électorat ou d'éligibilité pour des Commissions d'assistance, d'écoles, les tribunaux de prud'hommes, etc. etc) émettent la crainte que, si les suffragistes se chargent de trop de travail philanthropique ou social, la tâche suffragiste proprement dite n'en souffre. M^{me} Leuch, présidente centrale de l'A. S. S. F., fit ensuite un certain nombre de communications aux Sections commentant ainsi et rendant plus vivante la circulaire d'automne qui va leur être envoyée prochainement, alors que réciproquement, plusieurs présidentes profitèrent de l'occasion pour demander des renseignements et poser des questions. La Conférence s'occupa encore de ses propres affaires administratives, en adoptant son rapport financier présenté par M^{me} Schwyz (Lucerne), et en élisant comme organisatrice-directrice de ces réunions annuelles M^{lle} Kammacher (Montreux), en remplacement de M^{lle} Lucy Dutoit démissionnaire pour cause de santé. Ce ne fut qu'avec regret que cette démission fut acceptée, car la Conférence des Présidentes doit beaucoup à M^{lle} Dutoit, qui en eut la première idée avec M^{me} Vischer, et qui, la présidant alternativement avec elle, lui donna beaucoup d'ampleur et de vie, et en fit ainsi un élément très utile et très intéressant de notre vie suffragiste suisse: aussi un message de reconnaissance fut-il décidé séance tenante par acclamations.

Le dessert de cette journée si remplie fut, pour celles qui ne l'avaient pas encore vu, le film suffragiste, le *Banc des Mineurs*, qui, interrompant sa tournée dans le canton de Genève, où il est montré actuellement avec beaucoup de succès, avait fait cette pointe sur Berne, où il fut également très bien accueilli par les membres de la Conférence auxquels s'étaient jointes quelques amies suffragistes. M^{lle} Gourd fournit les indications nécessaires sur les meilleurs moyens d'organiser la publicité pour lui amener du public (programme illustré détaillé, affiches, etc.), ainsi que sur l'utilité de l'accompagner d'un commentaire explicatif, et surtout d'une musique appropriée. Nombreuses sont celles qui, en partant, annoncèrent leur intention de le faire bientôt passer dans leur Société, ainsi que dans la région, le considérant comme un excellent élément de propagande; et c'est sur cette note reconfortante que ce termina cette Conférence si utile pour beaucoup, dont nous tenons à remercier encore une fois ici les organisatrices.

E. Gd.

A travers les Sociétés féminines

Journée des femmes zurichoises.

La réunion annuelle des femmes de la ville et du canton de Zurich s'occupera cette année de la question suivante: *La femme et l'Eglise*, et aura lieu au Rathaus le 15 novembre, peu avant le Synode cantonal des pasteurs qui doit se prononcer sur la participation féminine aux élections ecclésiastiques.

M^{lle} Gutknecht, V. D. M., le pasteur Högger, M^{lle} Frey, auxiliaire de paroisse, M^{lle} Grütter (Berne), et d'autres personnalités connues ont accepté de prendre la parole, ainsi que des membres féminins des Eglises catholique et israélite qui nous ont promis leur appui.

Nous espérons que les femmes de la ville et du canton ne manqueront pas de manifester leur intérêt pour cette question importante en venant nombreuses à cette séance.

H. N.

Journées d'Etudes pour la sauvegarde des intérêts économiques de la famille

Samedi matin 21 novembre, dès 9 h. 45
à Zurich

(Aula de l'Université)

PROGRAMME

Samedi matin 21 novembre, dès 9 h. 45

1. La famille comme entité économique

a) Aperçu général, difficultés de la fondation et de l'entretien d'une famille.

Rapporteur: M. E. Grossmann, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Zurich.

b) Les conséquences de la situation économique pour la maîtresse de maison.

Rapporteur: M^{me} E. Hausknecht, (St-Gall).

c) La famille privée de son soutien.

Rapporteur: M. le pasteur E. Schmid, Inspecteur de l'Office d'assistance de la Ville de Zurich.

d) La famille du chômeur.

Rapporteur: M. le Dr. F. Mangold, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bâle; M. Ch. Schürch, secrétaire de l'Union syndicale suisse (Berne).

e) Les jeunes gens dans la famille.

Rapporteur: M. R. Brinner, directeur de l'Office cantonal pour la jeunesse (Zürich).

Samedi après-midi 21 nov., dès 15 h. et

dimanche matin 22 nov., dès 8 h. 30

II. Questions touchant à la sauvegarde des intérêts économiques de la famille

1. Le revenu familial en général.

Rapporteur: M. J. Lorenz (Fribourg), privat-docent à l'Ecole polytechnique fédérale.

2. Aide à la famille.

Allocations familiales.

Rapporteur: M. M. Veillard, Secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale (Lausanne).

Traiteront ensuite ce sujet: M. le Dr. O. Steinmann, secrétaire de l'Union centrale des associations patronales suisses (Zürich) M. le Dr. M. Weber, expert scientifique de l'Union syndicale suisse (Berne); M. J. Müller, député, président de la Fédération suisse des syndicats chrétiens-nationaux (St-Gall).

Ouverture de crédits à des personnes peu aisées.

Rapporteur: M. le Dr. F. Marbach, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Berne.

Contributions publiques et privées.

Rapporteur: M^{lle} G. Gerhard, présidente de la Commission des Sociétés féminines suisses pour les allocations familiales.

B.

1. Le problème du logement.

Rapporteur: M. E. Klöti, Conseiller aux Etats et président de la Ville de Zurich.

Traitera ensuite ce sujet: M. A. Freymond, député, président de la Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (Lausanne).

2. Divers (notamment aide à la jeunesse, politique fiscale, etc.).

Rapporteur: M^{me} E. Steiger, Office cantonal pour la jeunesse (Zürich).

C.

1. Les familles nombreuses.

Rapporteur: M. J. Escher, Conseiller national avocat (Brigue). Traitera ensuite le sujet: Sœur R. Morf, Maîtrise cantonale (Zürich).

2. Encouragement de l'instruction ménagère.

Rapporteur: M^{me} Gillibert-Randin (Laus.).

3. Développement de la législation du travail et du service de placement.

Rapporteur: M. F. Horand, député, Secrétaire général de la Fédération suisse des sociétés d'employés (Zürich).

4. Le travail lucratif de la femme.

Rapporteur: M^{lle} D. Schmidt, adjointe à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (Berne).

Prix de la carte, valable les deux journées, 4 fr., une demi-journée, 2 fr. 50.

Réunion facultative, samedi soir, 21 novembre, «Zunfthaus zur Waag», Münsterhof 8 (Paradeplatz).

N.B. — Ces réunions sont organisées par de nombreuses Sociétés suisses, parmi lesquelles nous relevons l'Alliance de Sociétés féminines suisses, l'Association suisse pour le Suffrage, la Société d'utilité publique des Femmes suisses, la Ligue suisse des Femmes catholiques, le Cartel romand Vt. S. M., l'Association suisse des Institutrices, etc.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 2 novembre:

Genève: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle publique et gratuite (thé suffragiste). La prochaine votation fédérale: L'assurance-veillesse et survivants. Pour? Contre? Orateurs: MM. H. Schoenau, député, président du Conseil Administratif de la Ville de Genève, et Pierre Béguin. Dr en droit, directeur du Bulletin commercial et industriel suisse. Discussion.

SATIGNY (canton de Genève): Salle de réunions, 20 h. 30: Le Banc des Mineurs, présentation du film suffragiste. Musique appropriée. Prix des places: 0.60 cent.

Mercredi 4 novembre:

CHATELAIN (Genève): Salle de réunions, 20 h. 30: Le Banc des Mineurs (voir ci-dessus).

Jeuvi 5 novembre:

JUSSY (Genève): Salle de réunions, 20 h. 30: Le Banc des Mineurs (voir ci-dessus).

Vendredi 6 novembre:

GENEVE: Radio Suisse-romande, 17 h. 15 à 17 h. 30: *Causette d'intérêt féminin*, par T. S. F. (M^{lle} Gourd).

Samedi 7 novembre:

BERNE (Genève): Salle de réunions, 20 h. 30: Le Banc des Mineurs (voir ci-dessus).

Lundi 9 novembre:

GENEVE: Taverne de Plainpalais, 6, rue de Saussure, 19 h. 30: Souper mensuel du Soroptimist-Club de Genève, réservé aux membres du Club et à leurs invités.

Ecole de Pédicures-Manucures

Rue de Rive, 6
G E N È V E
TÉLÉPHONE 47.905

Préparation scientifique et pratique aux examens cantonaux et fédéraux
COURS MÉDICAUX: M^{me} le Dr. Goly, professeur d'hygiène dans les Etablissements d'Enseignement secondaire du Canton de Genève.
COURS PRATIQUES: M^{me} Kissilevska Dr. ès-sc, pédicure - manucure diplômée.

M^{lle} Marguerite GRAS

Diplôme de capacité professionnelle
Prix de virtuosité du Conservatoire de Genève.

Leçons de violon et d'accompagnement ... Musique de chambre ... Soli dans Concerts et Soirées

Conditions spéciales pour pensionnats et leçons collectives

Rue de Lyon, 61 bis GENEVE
chez M. Mossaz

REÇU DE 11 h. 30 à 12 h. 30

IMPRIMERIE RICHTER. — GENEVE